

Lyon, le 24 novembre 2017

## ZAC DU VALLON DES HÔPITAUX LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE LE 27 NOVEMBRE

Une nouvelle étape majeure vient d'être franchie dans le cadre de l'aménagement du Vallon des Hôpitaux avec **l'ouverture de la concertation préalable approuvée par délibération du Conseil de la Métropole lundi 6 novembre 2017**. Elle **débute ce lundi 27 novembre** et permettra d'associer les habitants, les associations et les autres personnes concernés à l'élaboration de ce projet urbain.

Situé sur la commune de Saint-Genis-Laval, en limite des communes d'Oullins et Pierre-Bénite, le Vallon des Hôpitaux accueille le futur terminus de la ligne B du Métro après son prolongement programmé pour 2023. La création d'un nouveau pôle multimodal d'échelle métropolitaine va profondément ouvrir le territoire en direction des quartiers de la Saulaie (Oullins), de la Confluence, de Gerland et de la Part-Dieu (à moins de 20 minutes en transport en commun).

Depuis 2015, **la Métropole de Lyon et la commune de Saint-Genis-Laval, en lien avec le SYTRAL et les HCL**, propriétaire de la quasi-totalité des 50 ha aménageables du site, se sont fixés comme objectifs de développer le site du Vallon des Hôpitaux afin d'accompagner l'arrivée programmée de ce futur pôle d'échanges multimodal. Le Vallon des Hôpitaux va ainsi devenir un nouveau quartier à vivre couplant logements, services, commerces, entreprises et équipements publics dans un cadre patrimonial et paysager préservé.

Identifié comme un site soumis à conditions particulières d'urbanisation dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le projet doit répondre à trois conditions d'urbanisation :

- le respect des qualités paysagères ;
- la mise en œuvre préalable d'une desserte en transports collectifs en site propre parfaitement raccordée au réseau express métropolitain ou le prolongement de la ligne de métro jusqu'au site ;
- la réalisation d'un plan d'organisation d'ensemble garantissant la qualité et le niveau d'aménagement et d'équipement du site.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
Nicolas.perez@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



**Marquant une volonté de s’inscrire dans l’environnement existant, en préservant son caractère patrimonial et paysager**, ce projet se développera à travers une programmation mixte – logements, activités tertiaires et hospitalières, entreprises, commerces, services -, d’une trame d’espaces publics de grande qualité paysagère, de la création des infrastructures et d’équipements publics nécessaires à l’urbanisation du Vallon des hôpitaux. Groupe scolaire et crèches, transports en commun, cheminements doux cycles et piétons, et de nouvelles voiries sont ainsi prévus dans ce projet.

Se fixant des **objectifs forts en termes de qualité environnemental**, dans le choix des matériaux et de la conception et dans le domaine des énergies renouvelables, **plus de 22 ha seront également consacrés à la conservation et au développement d’une trame paysagère structurante**, se conformant ainsi aux nouveaux objectifs fixés par le futur PLU-H dans le domaine environnemental et répondant également aux exigences de la transition écologique et énergétique.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
Nicolas.perez@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)

### Les modalités de la concertation préalable

La concertation préalable qui s'ouvre le 27 novembre 2017 permettra d'associer les habitants, les associations et les autres personnes concernés à l'élaboration de ce projet urbain.

Un dossier - comprenant un plan de situation, un plan du périmètre du projet, un document explicatif présentant les objectifs du projet et un registre destiné à recueillir les observations des publics - sera mis à disposition du public, aux heures habituelles d'ouverture au public :

- à la Mairie de Saint-Genis-Laval,
- à l'Hôtel de la Métropole.

Ce dossier sera également disponible sur le site internet de la Métropole de Lyon : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

Des réunions publiques d'information seront organisées pendant la période de concertation, dont **une première réunion de lancement le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 19h à Saint-Genis-Laval.**

À l'issue de la concertation, l'ensemble des remarques formulées sera analysé et fera l'objet d'un bilan qui sera présenté en conseil de Métropole pour approbation avant la création de la Zone d'Aménagement Concertée.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
Nicolas.perez@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole